



COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC

Samedi 11 novembre 2023 à 15h30 - Hôtel Holiday Inn à Calais

Présents : Mmes Blandine BOURDERIOUX, Marie-Claude COLLET, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL
MM. Michel BACZYK, Gérard DEJARDIN, Michel DELANGHE, Jean-Luc JENICOT, René JOSSIEN, Renaud KLINCKEMAILLIE, Christophe LIEBAERT, Christian NOEL, Joseph PICARD, Sébastien PROUVEUR, Pascal VANNERCQ, Serge SPROCQ, Bernard TAVERNE

Excusés : Mmes Marie-Paule BEAUVOIS, Pierrette WORME

MM. Maxime BERTEAUX, Gérard BOUTTEVILLE, Pascal CAMPION, Maximilien FUND, Antoine LAMBOUR,

Invité présent : M. LAFFRA Sébastien

1 - Vote du Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 21/09/2023 :

Les membres présents du Comité Directeur de la Ligue présents, adoptent à l'unanimité le compte rendu du 21 septembre 2023.

2 - Les votes du Comité Directeur :

- Demande d'aide du club de la Détente Ansérienne (Oye Plage) :

Le Président du club nous a fait parvenir une demande d'aide pour la reprise d'une Ecole de Tir. Des actions de communication ont eu lieu et ont amené quelques inscriptions de jeunes.

Les armes du club dédiées à l'école de tir, très anciennes ne sont plus adaptées. Le club va prochainement investir dans une nouvelle arme (le besoin est de 3). Le Président demande la possibilité d'obtenir une aide de la Ligue.

Sur proposition de la commission et du bureau, le Comité Directeur de la Ligue vote à l'unanimité l'affectation d'une carabine et d'un pistolet 10m avec la signature d'une convention de prêt.

Le budget est de 4000 € dans le cadre de l'aide au développement des Ecoles de Tir.

- Demande du club du Cateau-Cambrésis pour l'affectation de 7 cibles électroniques 10m :

Sur proposition de la commission et du bureau le Comité Directeur ne souhaite pas que soit retenue cette demande. En effet, il a déjà de la Ligue avec convention de prêt, reçu gratuitement 10 cibles pour l'organisation des tournois, des challenges et des entraînements des tireurs.

- Affectation d'un SCATT + ordinateur :

Le Comité Directeur de la Ligue vote à l'unanimité l'affectation de ce matériel au club du Cateau Cambrésis qui a une structure de formation et reçoit des stages d'entraînements de la Ligue. Ce 10^{ème} ensemble est disponible à la Ligue et lui sera affecté en contre partie de la signature d'une convention de prêt. A noter que 9 clubs de la Ligue ont déjà fait l'objet d'une affectation similaire.

- Cibles vitesse 10m Quantum :

Après étude de la commission finances et en accord avec le bureau, le Comité Directeur de la Ligue valide l'acquisition de 10 portiques vitesse 10m Quantum. Ils seront achetés dans le but d'équiper les clubs qui reçoivent les championnats régionaux 10m vitesse adultes et Ecole de Tir : 4 portiques pour le club d'Haubourdin, 4 pour le club de Bully les Mines, 1 pour le club de Wattrelos. Le dernier portique est prévu pour le club de Carvin dans le cadre de la construction de son nouveau stand. Le budget prévu est de 90000 €.

- Protection sécuritaire pour les cibles Silhouettes Métalliques du club de Nesles :

Pour assurer en toute sécurité la pratique et l'organisation des championnats, il est nécessaire de sécuriser les cibles pour éviter les ricochets. Des devis sont en cours et seront prochainement finalisés.

Le Comité Directeur de la Ligue valide à l'unanimité cet équipement. Une réunion dans les installations du club de Nesle avec les responsables du club et la Ligue, à ce sujet sera mise en place pour finaliser le projet. Le budget prévisionnel est de 20 000 €.



✓ **Cibles basculantes Armes Anciennes 25m pour le club de Jeumont :**

Sur proposition de la commission Finances et en accord avec le bureau, une étude a été menée pour la mise en place de cibles basculantes afin d'optimiser le nombre de postes au pas de tir 25m pour les championnats régionaux et la prochaine rencontre triangulaire. Ce dispositif est déjà utilisé dans d'autres clubs de France. Une réunion dans les installations du club avec des membres du bureau sera prochainement programmée. Le budget est d'environ 10 000€. Vote du Comité Directeur : 16 pour et 1 abstention, le projet est adopté à la majorité.

3 - Trésorerie :

Renaud KLINCKEMAILLIE, Trésorier de la Ligue nous donne les informations sur la trésorerie de la Ligue à ce jour. Celle-ci est saine et nous permettra de mettre en place les actions prévues au plan de développement.

Toutes les dépenses liées au plan de développement de la saison 2022/2023 ont été réalisées.

Subvention pour les emplois :

La demande de subvention pluriannuelle auprès de l'ANS (DRAJES) pour l'embauche du cadre technique de la Ligue nous a été accordée : 12000€ pour les 2 premières années et 11075€ la 3^{ème} année.

Une aide de 4800€ nous a été accordée dans le cadre d'aide à la formation de Sébastien LAFFRA (formation au DEJEPS).

Subventions 2023 de l'ANS et du Conseil Régional :

L'ANS nous a accordé une subvention de 9000€ qui vient d'être versée.

Conseil Régional : nous avons reçu une subvention de 2500€ pour l'achat de matériel destiné au développement des Ecoles de Tir (montant à justifier pour fin 2023). Une subvention d'un montant de 11000€ pour le fonctionnement nous sera versée, après justification des dépenses.

Le Conseil Régional nous a également accordé une subvention de 1500€ concernant l'organisation de la rencontre France/Belgique 10m du mois de novembre 2023 à Bully les Mines.

Bilan au 31/08/2023 :

Le trésorier de la Ligue expose au Comité Directeur le bilan au 31/08/2023 qui sera présenté au vote de l'Assemblée Générale le 12/11/2023. Il laisse apparaître un excédent d'un montant de 81 394€.

Le budget prévisionnel 2023/2024 est de 420 487€.

La part ligue dans le tarif des licences au 1er septembre 2024 reste inchangé.

4 - Point sur la Gestion Sportive :

Michel DELANGHE, Responsable GS de la Ligue, nous communique les informations suivantes :

Présentation et commentaires sur les documents qui seront lus lors de l'assemblée générale ainsi que sur les nouveautés de la gestion sportive saison 2023-2024.

5 - Point sur l'Arbitrage :

Christian NOEL, Responsable d'Arbitrage de la Ligue nous fait part de la mise en place des actions suivantes pour cette saison :

A ce jour, la Ligue compte 95 arbitres titulaires dont 16 féminines et 6 jeunes ainsi que 4 arbitres stagiaires, dont 3 jeunes.

La formation continue des arbitres PARA TIR aura lieu le 13/01/2024 toute la journée au siège de la Ligue. Elle sera assurée par Serge SPROCQ, référent arbitrage pour cette spécialité.

La formation continue pour les arbitres pour l'arbalète « IAU » est programmée sur une $\frac{1}{2}$ journée au siège de la Ligue le 25 novembre 2023. Elle sera assurée par Pascal CAMPION, référent arbitrage pour cette discipline.

Notre Ligue compte 2 nouveaux arbitres nationaux TAR : Blandine BOURDERIOUX et René JOSSIEN. Le Comité Directeur les félicite.

Règlement RimFire : A noter une modification des cibles.

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais

270 rue des Bourreliers – Zac du Moulin Lamblin – 59320 Hallennes lez Haubourdin - code APE : 9312 Z

Siret 378 025 555 00020 – www.liguedetirnpcd.fr – www.fftir.org



6 - Point sur la Formation et les entrainements :

Sébastien LAFFRA, Responsable de la Formation et des Entrainements nous expose les actions suivantes :

Formations :

Pour les formations, la saison est très chargée en actions :

C.A.C. (Capacité à Accueillir et Conseiller) :

Il y a eu 11 personnes qui ont suivi la formation et elles ont obtenu le certificat lors de la 1^{ère} session du mois de septembre 2023.

Pour la 2^{ème} session 35 personnes ont suivi la 1^{ère} demi-journée formation (théorie) le 14/11/2023 à Bully les Mines. Un premier groupe de 19 personnes ont suivi la formation pratique et ont validé leur certificat. Pour les autres stagiaires les dates et lieux sont en cours de préparation. Les formations sont assurées par 4 encadrants de l'Equipe Technique Régionale.

BFJE (Brevet Fédéral Jeunes Encadrants) :

5 jeunes ont participé à la demi-journée de positionnement. La première journée de formation aura lieu en février 2024. L'encadrement sera assuré par Sébastien LAFFRA et des membres de l'E.T.R.

BFI (Brevet Fédéral Initiateurs) :

Il y a 7 candidats. La formation est assurée par Sébastien LAFFRA et Renaud KLINCKEMAILLIE.

BFA (Brevet Fédéral Animateurs) :

Il sera mis en place en avril 2024.

Entrainements :

Des entrainements ont lieu pour les carabiniers et pistoliers en 2 groupes A et B, avec une fréquence de 1 par mois regroupant tous les groupes.

Les entrainements pour les minimes sont programmés durant les vacances scolaires.

Pour les séniors et dames, sélectionnés suivant leurs niveaux, des entrainements collectifs coordonnés sont prévus (3 pour la saison)

7 - Point sur l'évolution du nombre de licenciés :

Michel BACZYK, Président de la Ligue nous informe qu'à ce jour pour la saison 2023/2024 nous avons 10493 licences enregistrées et 10461 payées, c'est 500 de plus par rapport à la même date que la saison dernière. Cette bonne progression est générale pour toutes les Ligues.

Le challenge des licences mis à jour à la fin de chaque mois est disponible sur le site de la Ligue.

8 - Questions diverses :

Assemblée Générale Ligue 2023 :

Elle aura lieu le dimanche 12 novembre 2023 à Calais. L'organisation est finalisée avec tous les rapports des différents intervenants et responsables des commissions.

- **Assemblée Générale Ligue 2024 :** Elle est fixée au dimanche 10 novembre 2024 dans un club du département du Nord. Nous attendons confirmation du lieu.

Articles de presse :

Marie-Josée NOEL, responsable de la commission communication, nous informe que 13 clubs nous ont fait parvenir les articles de presse concernant leurs activités durant la saison 2022/2023. C'est une stabilité par rapport à la saison précédente. Ils sont repris dans la revue de presse qui sera remise lors de l'Assemblée Générale. Il est très difficile de faire paraître des articles de presse dans les médias, vous pouvez suivre l'évolution du challenge tous les mois sur le site de la Ligue.

Courrier du Président des Carabiniers de Billy Montigny :

Le Président du club a adressé un courrier en date du 26/10/2023 aux membres du Comité Directeur de la Ligue avec quelques questions concernant :

Les licences : date de validité le 31/8/2024 (saisons précédentes validité 30/9).



Légalement, la licence est délivrée pour 12 mois, le code du commerce nous interdit d'imprimer la validité au 1/9 au 30/9 (13 mois). A noter que le renouvellement peut se faire jusqu'au 30/11.

Après le 31/8, le transport de l'arme est interdit, si la licence n'est pas renouvelée au 1/9.

Consciente du problème engendré pour les tireurs, la FFTIR étudie une nouvelle organisation pour le renouvellement des licences et l'impression des dates de validité. Une étude pour une pré-inscription pour la prise de licence est en cours.

A noter que la FFTIR recommande de vérifier la validité du certificat médical.

La justification de l'augmentation de la part FFTIR dans le tarif des licences :

Rappel : Saison 2023/2024 : augmentation de 2€ pour les adultes et 1€ pour les jeunes

Saison 2024/2025 : augmentation de 2€ pour les adultes et les jeunes

Les raisons sont les suivantes : l'augmentation des coûts de l'énergie, des frais km qui sont passés de 0.38€ à 0.43€, l'intégration des Para Tir (coût important des déplacements internationaux), augmentation des salaires (70 salariés à la FFTIR), coût des investissements et des championnats (location parc expo pour le 10m), etc.

L'utilisation du logiciel ITAC par les clubs :

En début de saison, la FFTIR a rencontré quelques difficultés avec des temps d'attente importants et quelques pertes de données qui ne sont malheureusement pas récupérables.

Le logiciel a maintenant plus de 10 ans, et la FFTIR a pris rendez-vous avec le développeur pour améliorer les délais de connections et résoudre les anomalies constatées.

Il est prévu la refonte d'ITAC après les Jeux Olympiques.

- Information diverse sur l'utilisation ITAC :

La hot line ITAC sera à améliorer.

Pour les paiements des licences et cotisation club, il faut éviter de payer par carte bleu, il est préférable de payer par virement.

Par suite d'un bug informatique, pour certains licenciés, le dernier chiffre des numéros de téléphone a disparu. Il est demandé aux clubs de rectifier manuellement.

- S.I.A. :

L'ouverture pour les licenciés est prévue le 30/01/2024, mais il y aura probablement du retard.

Pour les étrangers quelques problèmes sont en cours d'étude et devraient être résolus.

- Contrôle des stands :

Le S.C.A.E de Nevers est missionné pour effectuer les contrôles dans les stands. Il a embauché 20 personnes qui seront formées et habilitées à effectuer les contrôles dans les stands suivant des critères bien définis. Cette nouvelle organisation remplacera les contrôles de police et préfectures actuels.

Les clubs recevront une information de la FFTIR à ce sujet.

Rappel pour le respect de la RGPD : Il ne faut pas diffuser ou communiquer des informations reprises dans ITAC concernant les licenciés ou des listes de licenciés.

Rédigé le 20 novembre 2023

Annie DELANGHE
Secrétaire Générale

Michel BACZYK
Président de la Ligue de Tir NPDC